

## Dans l'Est de la France, l'agrandissement des troupeaux se fera-t-il aux dépens du pâturage ?

D. Caillaud<sup>1</sup>, C. Gérard<sup>2</sup>

L'ensemble des zones herbagères du Nord-Est de la France s'étend sur quatre régions administratives et une dizaine de départements. Il était de ce fait difficile d'appréhender son élevage laitier de façon statistique et d'en donner une image fidèle. Aussi, après une rapide présentation physique de l'ensemble des zones herbagères du Nord-Est, nous privilégierons un département assez représentatif de cet ensemble : les Ardennes. Nous en présenterons les structures laitières et leur évolution récente, les systèmes fourragers, puis deux exemples contrastés de système d'exploitation porteurs de perspectives différentes. Comme cette région française, l'ensemble laitier que constitue l'ouest de la Grande-Bretagne est **une région herbagère avec de grandes structures d'exploitation**. En conclusion, seront soulignées les similitudes et les particularités de ces deux régions dans leurs réalités d'aujourd'hui et dans leurs perspectives d'avenir.

---

### MOTS CLÉS

Champagne-Ardenne, étude économique, évolution, Lorraine, maïs, pâturage, prairie permanente, production laitière, système fourrager.

### KEY-WORDS

Champagne-Ardenne, change in time, dairying, economical study, forage system, grazing, Lorraine, maize, permanent pasture.

### AUTEURS

1 : Institut de l'Élevage, ENSAIA, 2, av. de la Forêt de Haye, BP 172, F-54505 Vandoeuvre-Lès-Nancy cedex.

2 : Chambre d'Agriculture des Ardennes.

## 1. Zones herbagères du Nord-Est : présentation du milieu

### ● Des contraintes pédoclimatiques marquées

Cet ensemble est intégré dans un vaste plateau argilo-calcaire au nord-est du Bassin Parisien, bordé à l'est par les massifs des Vosges et des Ardennes. Traversé du sud au nord par des vallées alluviales comportant des buttes témoins, il présente localement des paysages vallonnés assez typiques. Le climat est marqué par l'influence continentale avec des températures moyennes annuelles de l'ordre de 9-10°C. Les précipitations, assez bien réparties sur l'année, de l'ordre de 700 à 800 mm/an, sont plus abondantes à proximité des massifs.

Cette région, largement orientée vers les cultures au début du siècle, a vu la prairie se développer pour couvrir jusqu'à 60% de la Surface Agricole Utile (SAU) au début des années 70. Depuis, avec le développement du drainage, la physionomie de cette région a évolué avec l'augmentation des surfaces en culture (céréales, colza). Malgré tout, de vastes étendues sont restées en herbe ; elles correspondent aux terres lourdes et hydromorphes caractérisées par de fortes teneurs en argile (jus-

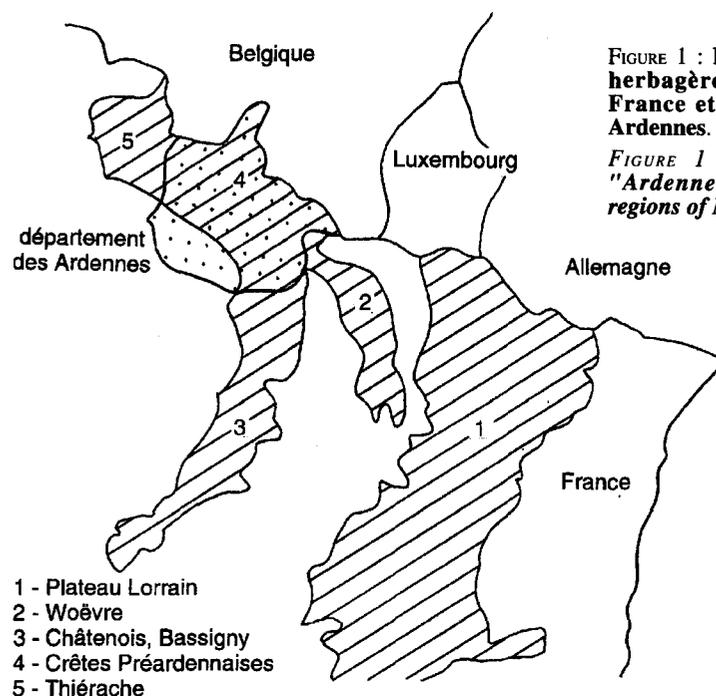


FIGURE 1 : Présentation des zones herbagères du Nord-Est de la France et du département des Ardennes.

FIGURE 1 : The département "Ardennes" and the grassland regions of N.E. France.

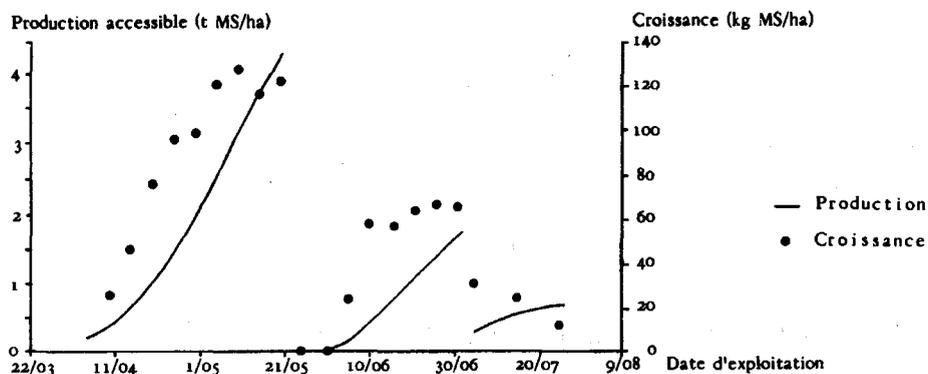


FIGURE 2 : Estimation de la croissance et de la production de prairies permanentes du Nord-Est de la France (secteur de Nancy, moyenne 1975-1990, 150 unités d'azote/ha ; source : ITCF Lorraine).

FIGURE 2 : *Estimated growth and yield of permanent pastures in N.E. France (Nancy region, averages 1975-1990 ; 150 kg N/ha ; source : ITCF Lorraine).*

qu'à plus de 50%). Les zones herbagères du Nord-Est concernent principalement les régions naturelles suivantes : le plateau Lorrain (nord, est et sud), la partie nord de la Woëvre, le Châtenois et le Bassigny, la Champagne humide, l'Argonne et les crêtes pré-ardennaises, la Thiérache (figure 1). Toutes ces régions ont aujourd'hui en commun d'avoir conservé une part importante d'herbe dans la SAU (plus de 50%), essentiellement sous forme de prairies naturelles.

L'influence du climat continental entraîne des contraintes pour le système fourrager :

- une période de végétation limitée pour l'herbe et, par conséquent, un hivernage des bovins d'une durée de 6 mois ;
- une pousse de l'herbe explosive au mois de mai qui entraîne des difficultés dans la gestion de l'herbe au pâturage (figure 2) ;
- de fortes chaleurs en juillet - août : la pousse de l'herbe est aléatoire durant ces mois et sous la dépendance des pluies d'orage.

### ● Une économie régionale marquée par l'industrie

La sidérurgie et les activités industrielles induites ont constitué jusqu'à une période récente le fleuron de l'économie régionale. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 70, l'industrie lourde a puisé sa main-d'oeuvre dans les rangs du

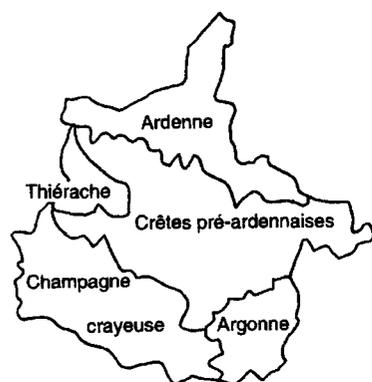
monde agricole. Cela a conduit à des structures d'exploitation agricole relativement plus grandes que dans les autres régions françaises et à une pluri-activité assez importante à proximité des bassins miniers. Ces régions ont été durement touchées par la crise sidérurgique à partir de la fin des années 70. Les reconversions industrielles se sont opérées lentement, au profit notamment d'activités de haute technologie. Cependant, ici comme ailleurs, la situation de l'emploi demeure très préoccupante. L'agriculture ne peut donc pas rester étrangère à ce débat sur l'emploi, d'autant que la densité de population rurale est déjà très faible.

## 2. Les Ardennes : un département tourné vers l'élevage

Hormis la Champagne crayeuse, les paysages ardennais se caractérisent par un fort taux de boisement et la prédominance de la prairie dans la SAU (figure 3). Avec seulement 57 habitants par km<sup>2</sup>, les Ardennes sont un département peu peuplé. Cette faible densité prend même des proportions alarmantes dans certaines zones comme en Argonne (17 habitants par km<sup>2</sup>) où, de plus, la population continue à décroître. La surface des exploitations est importante ; avec 68 ha elle est quasiment le double de la moyenne nationale.

### ● Une exploitation sur deux produit du lait

Malgré la restructuration importante consécutive aux quotas, une exploitation sur deux produit encore du lait. L'amélioration continue de la productivité des vaches laitières a entraîné la disparition d'une vache laitière sur trois depuis 1983. Cette diminution du cheptel laitier a été en partie compensée par le développement



	Taux de boisement (%)	Prairies (% de la S.A.U.)
<b>Ardenne</b>	63	82
<b>Argonne</b>	36	55
<b>Champagne crayeuse</b>	5	12
<b>Crêtes pré-ardennaises</b>	23	66
<b>Thiérache</b>	28	83

FIGURE 3 : Présentation des petites régions agricoles du département des Ardennes (d'après R.G.A., 1988).

FIGURE 3 : The agricultural small regions of the département "Ardennes" (after R.G.A., 1988).

	1983	1993
<b>Nombre de producteurs de lait</b>	2 870	1 650
<b>Lait livré dans le département (t)</b>	275 000	237 000
<b>Lait livré par producteur (l)</b>	95 000	145 000
<b>Effectif de vaches laitières</b>	75 500	52 000
<b>Effectif de vaches allaitantes</b>	27 000	43 500
<b>Effectif gros bovins*</b>	308 000	277 500
- mâles finis à plus de 24 mois	26 500	19 500
- finis à moins de 24 mois	6 000	7 000
<b>Production laitière des vaches inscrites au Contrôle laitier (kg)</b>	4 900	6 700

\* 270 000 en 1988

TABLEAU 1 : La restructuration laitière dans les Ardennes entre 1983 et 1993.

TABLE 1 : Re-structuration of dairying in Ardennes from 1983 to 1993.

du troupeau allaitant. Sur la période récente (1988-1992), le nombre de gros bovins dans le département a même augmenté sous les effets conjugués de la mise en place de vaches allaitantes et de boeufs pour valoriser les herbages libérés par les laitières (tableau 1).

La plupart des exploitations laitières comportent un atelier viande complémentaire. Ainsi, sur la base des éléments du recensement (RGA) de 1988, les producteurs de lait détenaient aussi 51% des vaches nourrices, 57% des taurillons et 63% des boeufs.

### ● L'augmentation de la productivité laitière est aujourd'hui ralentie

Après le bond très important réalisé depuis l'instauration des quotas (la production individuelle des vaches au Contrôle laitier est passée de 4 900 kg en 1983 à 6 700 kg dix ans plus tard), on note aujourd'hui une relative stabilisation des performances laitières. Ce résultat cache néanmoins deux attitudes contrastées : d'un côté une minorité de producteurs, souvent des sélectionneurs mais aussi les détenteurs de gros droits à produire qui restent très motivés par les performances quantitatives de leurs vaches, de l'autre une fraction de plus en plus importante d'éleveurs qui privilégient la maîtrise des charges (concentré notamment) et la cohérence globale du système.

### 3. Des systèmes fourragers reposant sur le maïs et l'herbe

Comme dans les Ardennes, les systèmes fourragers pratiqués dans les zones herbagères du Nord-Est sont très simplifiés puisque composés pour l'essentiel de prairies naturelles et de maïs. Cette simplicité est certainement à mettre en relation avec la "rareté" de la main-d'oeuvre qui a conduit à privilégier très tôt des solutions

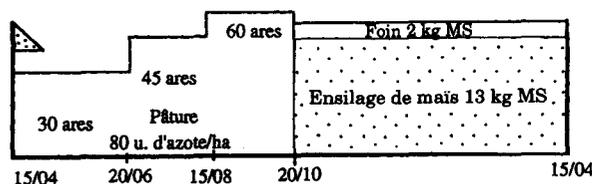


FIGURE 4: Présentation d'un système fourrager classique dans les Ardennes (besoins alimentaires par vache laitière).

FIGURE 4 : Presentation of a traditional forage system in "Ardennes" (feed requirements per dairy cow).

simplificatrices. Les techniques d'alimentation intègrent aussi cette recherche d'efficacité du travail. Ainsi, la technique de pâturage majoritaire est le pâturage continu ; le rationnement hivernal a fait ces dernières années une large place à la ration complète, elle aussi porteuse de simplification du travail.

Les surfaces toujours en herbe représentent 85% de la SFP (157 000 ha). Les surfaces en maïs, qui avaient fortement augmenté dans les années 70-80, sont aujourd'hui stabilisées (environ 12 000 ha dans les Ardennes) et essentiellement limitées aux exploitations laitières. Les effectifs de vaches laitières ayant diminué sur la période passée, la part du maïs dans le rationnement des vaches laitières a par conséquent continué à croître. Au delà de la période hivernale, les éleveurs ont pu poursuivre la distribution estivale de ce fourrage en complément du pâturage, souvent au détriment d'une bonne valorisation de l'herbe.

Dans le système présenté figure 4, le maïs représente de 10 à 20% des surfaces fourragères, parfois plus (jusqu'à 40%) lorsqu'il existe un atelier d'engraissement de jeunes bovins en complément du lait. Les besoins en stocks hivernaux s'élèvent à 2,5-3 t MS/UGB. Les surfaces en maïs reçoivent l'essentiel des fumiers de l'exploitation ; la fumure minérale est de l'ordre de 100-30-30 unités N-P-K/ha. La plupart des éleveurs ont déjà en partie intégré les économies de fertilisation qu'il est possible de réaliser sur cette culture où il était courant d'utiliser 1 tonne de 15-15-15 à l'hectare en plus du fumier il y a quelques années.

Les surfaces en herbe sont conduites de façon extensive ; la fertilisation azotée n'est que de 50 kg N/ha environ. Dans les conditions ardennaises, avec des précipitations annuelles de 800 à 900 mm assez bien réparties sur l'année, il est possible d'espérer respectivement des productions de 7 et 11 tonnes de matière sèche utile pour l'herbe et le maïs. Avec ces niveaux de production fourragère, il est normal d'obtenir des chargements allant de 1,3 à 1,6 UGB/ha. Les résultats de suivis technico-économiques pratiqués par le syndicat de Contrôle laitier montrent que la part du maïs n'est pas déterminante pour le niveau de chargement, ce qui confirme que l'augmentation du pourcentage de maïs dans la surface fourragère se traduit le plus souvent par une sous utilisation de l'herbe.

#### 4. Deux exemples contrastés de systèmes d'exploitation laitiers

Il existe une diversité de systèmes laitiers qui se distinguent essentiellement par la dimension économique de l'exploitation, le niveau d'intensification et la combinaison des productions présentes sur l'exploitation.

Les deux exploitations retenues (tableau 2) appartiennent à deux types bien représentés dans le département des Ardennes. Chacun des deux exemples présentés est bien maîtrisé. Le premier est l'aboutissement des plans de développement des années 70 ; il se caractérise par un quota très important (500 000 l). L'exploitation est spécialisée, même s'il existe un atelier d'une vingtaine de jeunes bovins et 26 ha de céréales. Le second exemple résulte d'une installation postérieure à l'instauration des quotas. Le droit à produire est plus modeste (135 000 l). Le nécessaire développement de l'exploitation a contraint l'éleveur à diversifier fortement son activité vers la production de viande bovine : présence d'un troupeau de 22 vaches allaitantes en système naisseur et élevage des veaux mâles laitiers pour la production de boeufs de 3 ans.

Type d'exploitation	"Lait modernisé intensif"	"Lait modernisé économe"
<b>Caractéristiques générales</b>		
Main d'oeuvre (U.M.O.)	2,2	1,2
SAU (ha) :	120	78
- STH (ha)	58	56
- maïs (ha et (%))	26 (31%)	5,5 (9%)
- céréales (ha)	26	13,5
- jachère (ha)	10	3,5
Quota (l)	500 000	135 000
(/ha)	4 200	1 700
Nombre de laitières	74	24
Autres bovins	20 jeunes bovins	22 vaches allaitantes Limousines et 11 boeufs
<b>Système fourrager</b>		
<b>Pâturage des laitières</b>		
- surface de printemps-été-automne (ares/VL)	25-35-25 + Ensilage de maïs	30-45-60
- fertilisation N-P-K (unités/ha)	80-30-30	40-0-0
Production du maïs (t MS/ha)	9-10	10-12
Fertilisation du maïs N-P-K (unités/ha)	140-0-0	100-0-0
Herbe valorisée (t MS/ha)	7,5	7,5
Chargement (UGB/ha)	1,43	1,57
Bilan apparent N-P-K (unités/ha)	88-13-24	22-3-7

TABLEAU 2 : Présentation de deux exploitations types des Ardennes (systèmes laitiers "modernisé intensif" et "modernisé économe").

TABLE 2 : *Presentation of two typical farms of Ardennes ("modernized intensive" and "modernized economical" dairying systems).*

Type d'exploitation	"Lait modernisé intensif"	"Lait modernisé économe"
<b>Résultats de l'atelier laitier</b>		
Lait par vache (l)	6 900	6 100
Concentré (kg/VL)	834	444
- en été (g/l)	63	0
- en hiver (g/l)	167	115
Coût du concentré (F/l de lait)	0,17	0,09
Coût alimentaire (F/l de lait)*	0,44	0,35
<b>Résultats économiques (1993-1994)</b>		
Produit brut (F)	1 500 000 F	666 000
Charges opérationnelles (F et (%))	403 000 (27%)	147 000 (22%)
Dépenses de structure (F et (%), hors amortissements et frais financiers)	458 000 (30,5%)	185 000 (28%)
Excédent Brut d'Exploitation (F et(%))	640 000 (43%)	341 000 (51%)
Annuités (F)	167 000	92 000
Disponible pour vivre et autofinancer (F)	473 000	249 000
Disponible net/UMO (F)	215 000	207 500
*Charges opérationnelles concentrés et fourrages+forfait mécanisation des surfaces fourragères(du semis à la récolte)		

TABLEAU 3 : Résultats techniques et économiques obtenus en 1993-1994 dans deux exploitations types des Ardennes (systèmes laitiers "modernisé intensif" et "modernisé économe").

TABLE 3 : *Technical and economic results of two typical farms in Ardennes ("modernized intensive" and "modernized economical" dairying systems).*

Les systèmes fourragers sont assez contrastés. Dans le premier cas, le maïs occupe une place importante dans la surface fourragère (31%). Les vaches reçoivent de l'ensilage de maïs toute l'année ; le pâturage est limité. Les taurillons sont également alimentés avec de l'ensilage de maïs. Dans le second cas, le maïs est resté assez limité (9% de la surface fourragère). Il est destiné à l'alimentation hivernale des vaches laitières. Cet équilibre permet de tirer le meilleur parti de l'herbe. Relativement aux références pour l'un et l'autre système, les bilans minéraux apparents témoignent d'une bonne maîtrise globale de la fertilisation. Les apports d'engrais minéraux sur prairies sont très bien ajustés aux chargements. Ces deux éleveurs prennent en compte partiellement la fumure organique pour réaliser des économies sur le poste de fertilisation azotée ; aucun des deux n'apporte de fertilisation phospho-potassique. Avec les grosses quantités de fumier épandu sur maïs (jusqu'à 80 t/ha), il reste encore des marges de progrès ; les préconisations actuelles de la Chambre d'Agriculture des Ardennes sont de 80-0-0 unités N-P-K d'apports minéraux lorsque la culture reçoit 60 t de fumier/ha.

Dans les deux systèmes les vêlages ont lieu en automne. L'alimentation hivernale des vaches laitières repose essentiellement sur le maïs ensilage. En été, les deux exploitations pratiquent le pâturage. Il est complété en permanence par de l'ensilage de maïs dans la première exploitation, alors que la seconde n'utilise que le pâturage, et sans aucune complémentation concentrée depuis la mise à l'herbe.

Dans chacun des cas, la distribution de concentré est exceptionnellement bien maîtrisée compte tenu des performances laitières obtenues, ce qui se traduit par un coût alimentaire faible (tableau 3). La sanction économique d'une somme de techniques et d'équilibres bien maîtrisés se révèle très positive. Dans les deux systèmes, l'efficacité économique est élevée (43% et 51% d'Excédent Brut d'Exploitation ramené au Produit Brut). Après prélèvement des annuités, chacun des deux systèmes laisse plus de 200 000 F de disponible net (solde de trésorerie pour vivre et autofinancer) par unité de main-d'oeuvre.

## **5. Perspectives d'évolution dans les deux régions**

### **● Taille des exploitations et main-d'oeuvre**

En France, les plus grosses structures d'exploitation (surface et quota laitier) se rencontrent dans l'Est. De ce point de vue, le contexte régional s'apparente à celui rencontré en Grande-Bretagne. Dans les deux situations, le mouvement de "restructuration - agrandissement" se prolonge avec **deux écueils majeurs** qui concernent :

– **la reprise des exploitations** de grandes dimensions par des jeunes agriculteurs ;

– **l'inadéquation grandissante entre la main-d'oeuvre présente et le volume de travail**. Ce problème peut être posé brutalement, par exemple lors du départ en retraite d'un parent dans les GAEC parent - enfant. Dans nos régions, bon nombre des GAEC père - fils sont aujourd'hui en fin de carrière.

Concernant le premier problème, il ne semble pas y avoir plus de solutions chez nos voisins que chez nous. J. BAX (même ouvrage) fait le constat d'une population agricole vieillissante... Pour le second point, outre-Manche, la solution choisie par les éleveurs a été jusqu'à présent le salariat. Cette solution n'est pas encore très développée dans nos régions bien qu'une réflexion soit en cours sur les possibilités d'embauche en exploitation laitière. Elle souffre cependant de l'image ancienne du salarié agricole "valet de ferme". La formule sociétaire semble aujourd'hui avoir la faveur dans nos régions. Elle conduit à des regroupements d'exploitations et à une concentration des droits à produire. La difficulté de cette formule repose sur la nécessaire bonne entente entre les associés. On note malheureusement bon nombre d'échecs. D'autres solutions se développent aussi : regroupement d'employeurs, utilisation accrue des travaux par tiers...

Le maintien de **structures de dimensions plus modestes** à caractère familial avec une forte efficacité économique **permettrait de solutionner les problèmes** de reprise et de surcharge de travail. Cette alternative aurait aussi l'avantage de mieux

préservier les emplois agricoles dans des exploitations respectueuses de l'environnement et aptes à bien valoriser les espaces agricoles. Cette réflexion élaborée dans les réseaux d'élevage n'a pas reçu auprès des responsables professionnels l'écho escompté dans nos zones herbagères de l'Est de la France ; l'idée a néanmoins été reprise par des régions voisines.

### ● **Herbe - maïs : trouver le bon équilibre...**

Dans les deux situations en comparaison, une autre caractéristique commune est la **place prépondérante de l'herbe dans les systèmes fourragers**. La différence réside dans la place du maïs. Apparue dans les années 60 dans nos plaines herbagères de l'Est, le maïs a pu se développer à la fois grâce à l'obtention de variétés précoces et aux travaux d'assainissement et de drainage. Depuis cette date, il n'a cessé de progresser ; aujourd'hui la réforme de la PAC a semble-t-il stoppé son évolution.

**En Angleterre, le développement du maïs est très récent et limité géographiquement** à la moitié sud de l'Angleterre (90 000 ha en 1994). Lorsque les températures sont suffisantes, il pourrait être une alternative à l'ensilage d'herbe qui se révèle un fourrage coûteux à produire et d'une qualité plus aléatoire. Plus au nord, les céréales immatures suscitent davantage d'intérêt comme complément à l'ensilage d'herbe.

Dans nos régions, l'intérêt technique du maïs n'est pas contesté. En hiver, il permet d'offrir une ration riche en énergie à des vaches en début de lactation. La difficulté pour les éleveurs laitiers est de **trouver le bon équilibre entre herbe et maïs, équilibre qui ne compromette pas la valorisation des surfaces en herbe**.

### ● **Gérer le pâturage avec de grands troupeaux**

Une autre différence majeure entre les deux contextes concerne le pâturage des grands troupeaux laitiers. Si outre-Manche il est la règle générale, **dans nos régions, il est rare de voir pâturer des troupeaux de plus de 70 laitières**. De réelles difficultés peuvent expliquer cette différence :

– dans nos régions, l'habitat groupé génère, malgré les efforts de remembrement, **des parcelles assez dispersés** qui ne permettent pas toujours à l'éleveur de disposer de surfaces suffisantes à proximité des bâtiments d'élevage pour le pâturage des laitières ; cette difficulté se trouve bien entendu renforcée pour les plus gros troupeaux ;

– **les sols à forte teneur en argile supportent mal le piétinement** en conditions humides ; la flore se dégrade rapidement et la productivité des surfaces s'en ressent fortement.

Ces difficultés conduisent le plus souvent l'éleveur à renoncer au pâturage pour ses vaches. Les besoins de fourrage stocké se trouvent donc augmentés (> 3 t MS/UGB). Augmenter la part de maïs et d'herbe récoltée et diminuer le pâturage conduisent inévitablement à des coûts alimentaires supérieurs. L'expérience de nos voisins d'outre Manche mérite sur ce point toute notre attention : comment faire pâturer de gros troupeaux ? Voilà une question qui vaut d'être posée pour nos régions face à l'augmentation rapide des effectifs.

### ● L'intensification animale en question

Le développement des exploitations laitières en Grande-Bretagne (J. BAX, même ouvrage) s'oriente selon **deux directions** :

- une **production autonome** à coût minimal,
- une **production intensive** à capitaux et à niveau de production élevés.

Les recherches qui sont conduites au Royaume-Uni s'inspirent des préoccupations respectives de ces deux options. Pour le premier type de système, les recherches concernent l'allongement de la durée du pâturage, les associations graminées - légumineuses et la qualité des ensilages d'herbe. Dans l'autre cas, elles concernent l'amélioration génétique, les fourrages de haute valeur énergétique (maïs, betteraves) et les céréales immatures, l'utilisation de grosses quantités de concentré, et la pratique de 3 traites journalières.

On retrouve ces deux mêmes orientations dans nos régions de l'Est de la France. Les moyens pour accéder à l'un ou l'autre modèle ne sont pas non plus très différents, mais les possibilités d'extension de la durée du pâturage ne sont pas aussi importantes qu'outre-Manche.

## Conclusions

La comparaison des systèmes fourragers et plus largement des systèmes laitiers de l'Ouest de la Grande-Bretagne et des zones herbagères du Nord-Est de la France nous a conduit à souligner bon nombre de similitudes. Ici, le mouvement de restructuration laitière, accéléré par les récents plans de cessation et par les mesures de préretraite, a encore renforcé un des traits communs entre les deux régions : la grande dimension des exploitations et la forte productivité du travail. Cependant, au Royaume-Uni, la taille (importante) des structures est ancienne et il n'y a pas eu de bouleversement récent.

Les deux modèles alternatifs qui se profilent chez nous et qui existent aussi en Grande-Bretagne placent les responsables politiques européens, nationaux, régionaux devant des choix : favorisera-t-on la concentration laitière dans des structures à "capitaux lourds", fortement consommatrices d'intrants, avec des systèmes fourragers basés sur le maïs au détriment de surfaces en herbe laissées pour compte ? Ou bien préférera-t-on encourager des structures plus modestes où l'herbe conserverait toute sa place dans une logique de fonctionnement plus économe et plus autonome ? La réponse à cette alternative conditionne la réalisation des objectifs qui sont aujourd'hui donnés à l'agriculture par la société toute entière, à savoir :

- maintenir au mieux l'emploi agricole dans une conjoncture de chômage élevé,
- entretenir les territoires ruraux par une exploitation harmonieuse de l'espace,
- préserver l'environnement par des pratiques agricoles respectueuses des ressources en eau et en air.

Travail présenté aux Journées d'information de l'A.F.P.F.,  
"Europe laitière : quels systèmes fourragers pour demain ?",  
les 10 et 11 avril 1995.

### RÉSUMÉ

Comme dans l'ouest de la Grande-Bretagne, les exploitations laitières des zones herbagères du Nord-Est de la France sont caractérisées par des structures et une part de Surface Toujours en Herbe importantes. Les Ardennes, département français à vocation fourragère, permettent d'illustrer les systèmes fourragers laitiers existants et leur évolution ; la culture du maïs s'est développée jusqu'à la récente réforme de la PAC, parfois au détriment d'une bonne utilisation de l'herbe et du pâturage. Outre-Manche, l'herbe reste la ressource essentielle. Dans ces deux contextes, on retrouve deux modèles de systèmes laitiers qui s'opposent : le premier mise sur l'économie de charges, le second sur l'intensification animale et fourragère. Les conséquences prévisibles de développement préférentiel de l'un et l'autre modèle sont discutées dans cet article. Les travaux de recherche conduits au Royaume-Uni pour ces deux types de systèmes se révèlent intéressants.

### SUMMARY

#### *In grassland regions of N.E. France : should herds increase at the expense of grazing ?*

As in the west of Great-Britain, the dairy farms of N.E. France are characterized by their large size and by permanent pastures covering a considerable portion of their area. The French département of Ardennes, a region devoted to grass, is an example showing the different forage systems as they exist now and have changed lately ; there has been an expansion of maize until the recent reform of the C.A.P., sometimes at the expense of good management of grass and grazing. In Britain, grass remains the basic resource. In the two backgrounds, there are two contrasting models of dairying : the one aims at lowering costs, the other at intensifying the management of livestock and of forage. The likely consequences of the preferential expansion of either are discussed. Interesting research of these two types of dairying systems are being carried out in the United Kingdom.